

Année Universitaire 2018-2019

RESPECT DE LA PERSONNE :
VRAIE OU FAUSSE UNIVERSALITÉ ?

**Séminaire organisé par le Groupe « Ethique et droits de l'homme »
de l'Université de Strasbourg**

**Un lundi par mois,
De 17 heures à 19 heures**

**Salle Tauler
Palais Universitaire
Strasbourg**

RESPECT DE LA PERSONNE : VRAIE OU FAUSSE UNIVERSALITÉ ?

La notion de « respect » de la personne humaine constitue la référence ultime des diverses proclamations des droits de l'homme. Elle se situe à l'arrière-plan de ces droits eux-mêmes, comme des mouvements d'engagement en leur faveur. Elle constitue tantôt un concept théorisé et assumé, tantôt un impensé d'autant plus prégnant qu'il se donne pour évident. Mais quelle est la teneur sémantique du « respect » ? S'agit-il du sentiment qu'impose la valeur d'une personne, qui conduit à s'abstenir de toute action qui pourrait lui porter atteinte ? S'agit-il donc d'une version négative de la Règle d'or : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fit » ? Ou bien le respect va-t-il jusqu'à la sacralisation de tout être humain, qui impose des devoirs envers lui, selon une version positive de la même Règle d'or : « Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te fasse » ? Les droits auxquels toute personne peut prétendre impliquent-ils logiquement des devoirs sacrés à son endroit ? Une clarification notionnelle s'impose donc au sujet du respect de la personne.

Mais au-delà de ce travail d'élucidation sémantique, l'attribut du respect, et partant des droits de l'homme, qui fait débat depuis quelques décennies, est à l'évidence celui de son universalité. Les droits de l'homme sont-ils un principe intangible et préjudiciel, un droit naturel transcendant à tous les droits positifs ? Ou bien au contraire, apparaissent-ils comme une construction occidentale, relative donc à un schème culturel particulier, et imposée au reste du monde en vertu de l'ethnocentrisme du regard, et de l'impérialisme des dispositifs politiques ?

On connaît la critique marxiste des droits de l'homme, qui les soupçonne d'occultation idéologique et d'être une arme juridique pour défendre les intérêts des puissants. On sait le ressentiment de certains peuples à l'égard des institutions internationales, qui semblent à leurs yeux cautionner la domination des vainqueurs après les conflits : pourquoi le Tribunal pénal international juge-t-il presque exclusivement des dictateurs africains ou serbes, mais aucun dirigeant occidental ? L'application des droits de l'homme serait-elle à géométrie variable ? Mais on connaît moins l'acception musulmane ou chinoise de la notion de « respect », sans parler de la compréhension des droits de l'homme chez les peuples premiers. Ceux qui ont subi ou subissent encore de plein fouet les violations des droits de l'homme y sont-ils attachés de la même manière que ceux qui appartiennent à des sociétés qui les ont bafoués ou les bafouent encore ? Y a-t-il différents degrés d'universalité, à défaut d'un clivage net entre une « vraie » et une « fausse » ? Et comment les discerner ?

Pour mieux tenter de sortir ce débat d'une opacité délétère, il conviendra d'interroger les sources historiques et intellectuelles des droits de l'homme. Quelle est la part, notamment, des traditions religieuses, et quelle est celle des idées philosophiques ? Hans Joas (*Comment la personne est devenue sacrée*, 2011) et Valentine Zuber (*L'origine religieuse des droits de l'homme*, 2017) défendent à ce propos deux thèses qui, sans se contredire frontalement, se positionnent l'une envers l'autre dans une remarquable asymétrie. Le moindre des paradoxes n'est pas de constater que le catholicisme et le protestantisme ont suivi deux trajectoires rigoureusement inverses : de la condamnation à l'approbation pour le premier, de la défense à la critique théologique pour le second. La généalogie des droits de l'homme reste un chantier prometteur pour les chercheurs, dont les arguments ne cessent de s'étayer grâce à des dossiers de mieux en mieux documentés, et ainsi de s'affiner. Le problème de l'universalité des droits de l'homme, ou de leur relativité, ne pourra qu'en bénéficier.

Ces questions font ainsi l'objet d'interprétations et de réinterprétations permanentes. Elles ne sauraient cependant passer sous silence le fait que les droits de l'homme ne sont pas qu'un champ de spéculation, mais une préoccupation intime et ultime, on ne peut plus concrète et quotidienne, pour nombre de nos contemporains : on le sait (mais on ne le rappellera jamais assez), la moitié des États de la planète (dont un certain nombre sont des démocraties) pratiquent couramment la torture. Comment rendre compte de cette cruelle réalité au cœur même des recherches les plus académiques ?

Tels sont quelques-uns des axes et des enjeux du Séminaire interdisciplinaire « Éthique et droits de l'homme », qui déclinera, durant les deux années universitaires 2018-2019 et 2019-2020, approches philosophiques, historiques, juridiques, sociologiques, théologiques et éthiques, autour de la question : « Respect de la personne : vraie ou fause universalité ? ». Il s'agira donc de croiser les regards disciplinaires et les convictions subjectives et intersubjectives, à l'occasion de débats sans fard et d'interpellations réciproquement critiques, afin d'explorer, à travers les débats les plus contemporains, certaines des modalités et des conditions de notre « être ensemble ».

PROGRAMME DU SÉMINAIRE

24 septembre 2018

« Les droits de l'homme, entre critique relativiste et défense universaliste »

par M. Gilbert Vincent

(philosophe, Faculté de théologie protestante, Université de Strasbourg)

15 octobre 2018

« Les religions face aux droits de l'homme : une concurrence des universels ? »

par Mme Valentine Zuber

(historienne, École Pratique des Hautes Études – section des Sciences religieuses)

26 novembre 2018

« Les conceptions musulmanes des droits de l'homme »

par M. Mohammed Amin Al-Midani

(juriste et islamologue, Faculté de droit, Université de Strasbourg)

10 décembre 2018

« Les droits de l'homme sont-ils occidentaux ? »

par M. Hans Joas

(sociologue, Université libre de Berlin et Université d'Erfurt)

28 janvier 2019

« Croire est-il universel ? État et conditions d'un croire respectueux »

par M. Jean-François Collange

(éthicien, Faculté de théologie protestante, Université de Strasbourg)

25 février 2019

« Respect de la personne : un point de vue africain »

par M. Leonard Katchekpele

(docteur en théologie catholique, licencié en Droit canonique, aumônier des étudiants à Metz)

25 mars 2019

« Les droits de l'homme : de l'universalité proclamée à une universalisation expérimentée »

par M. Jean-Bernard Marie

(juriste, MISHA - CNRS, Université de Strasbourg)

8 avril 2019

« Pourquoi et comment défendre une personne accusée de génocide ? »

par M. François Roux

(avocat honoraire, ancien défenseur du chef « khmer rouge » Kang Kek Ieu dit Duch)

Complément de dates pour les étudiants de Master uniquement :

3.12 et 17.12.2018 ; 18.03 et 1^{er}.04.2019